



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 6 novembre 2019 à 18h00,
Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	Départ après la 1 ^{ère} délibération
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Marie-Pierre FRANÇOIS
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	Départ avant la 1 ^{ère} délibération
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	Pouvoir de Christian REBELLE
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
MERY	Eudes BOUVIER	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA
ENTRELACS	Claude GIROUD
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER

Autres présents non votants :

Yves GRANGE	ENTRELACS
Jean-François BRAISSAND	ENTRELACS
Eric DARDENNE	Directeur de la CTLB
Frédéric GIMOND	Directeur Général des services
Laurent LAVAISIERE	Directeur Général Adjoint des services
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Benjamin DROMARD	Responsable Déplacements
Julie ECALARD	Responsable Communication et des relations publiques
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable des assemblées et du juridique
Matilde HABOUZIT	Responsable du pilotage de la performance et des politiques contractuelles

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 30 octobre 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 14 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 21 présents, et 22 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 9 Année : 2019
Exécutoire le : 14 NOV. 2019
Affichée le : 14 NOV. 2019
Visée le : 14 NOV. 2019

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Représentation de Grand Lac au Salon de l'Immobilier d'Entreprise et Vignobles et Découvertes – Mandat spécial et frais de déplacements de M. Olivier ROGNARD

Monsieur le président propose qu'Olivier ROGNARD, vice-président délégué aux finances, soit chargé de représenter Grand Lac aux deux événements suivants :

- les manifestations et réunions dans le cadre du Label « Vignobles et découvertes »,
- Le SIMI (Salon de l'Immobilier d'Entreprises).

Conformément à l'article L. 2123-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président propose que les frais correspondant à ces déplacements, qui constituent un mandat spécial, soient pris en charge par Grand Lac.

Toutes les dépenses réalisées dans l'accomplissement de ces missions seront remboursées :

- Pour les frais de transports (train 1^{ère} classe): sur présentation d'un état de frais ou pris en charge directement par Grand Lac.
- Pour les frais d'hôtels sur présentation d'un état de frais et remboursement selon le barème défini par la délibération du 25 septembre 2019.
- Pour les autres frais de déplacement sur présentation d'un état de frais et remboursement selon le barème en vigueur dans les collectivités locales.

Les crédits sont inscrits au budget – Chapitre 011.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- DONNE MANDAT SPECIAL à M. Olivier ROGNARD pour représenter Grand Lac auprès des événements précités,
- APPROUVE la prise en charge par Grand Lac des frais de déplacement précités.

Aix-les-Bains, le 6 novembre 2019

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 20
- Votants : 22
- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Représentation de Grand Lac au Salon de l'Immobilier d'Entreprise et Vignobles et Découvertes - Mandat spécial et frais de déplacements de M. Olivier ROGNARD

Date de transmission de l'acte : 14/11/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 14/11/2019

Numéro de l'acte : d3023 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20191106-d3023-DE

Date de décision : 06/11/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.6. Exercice des mandats locaux
5.6.2. Mandats spéciaux et frais de déplacement des élus